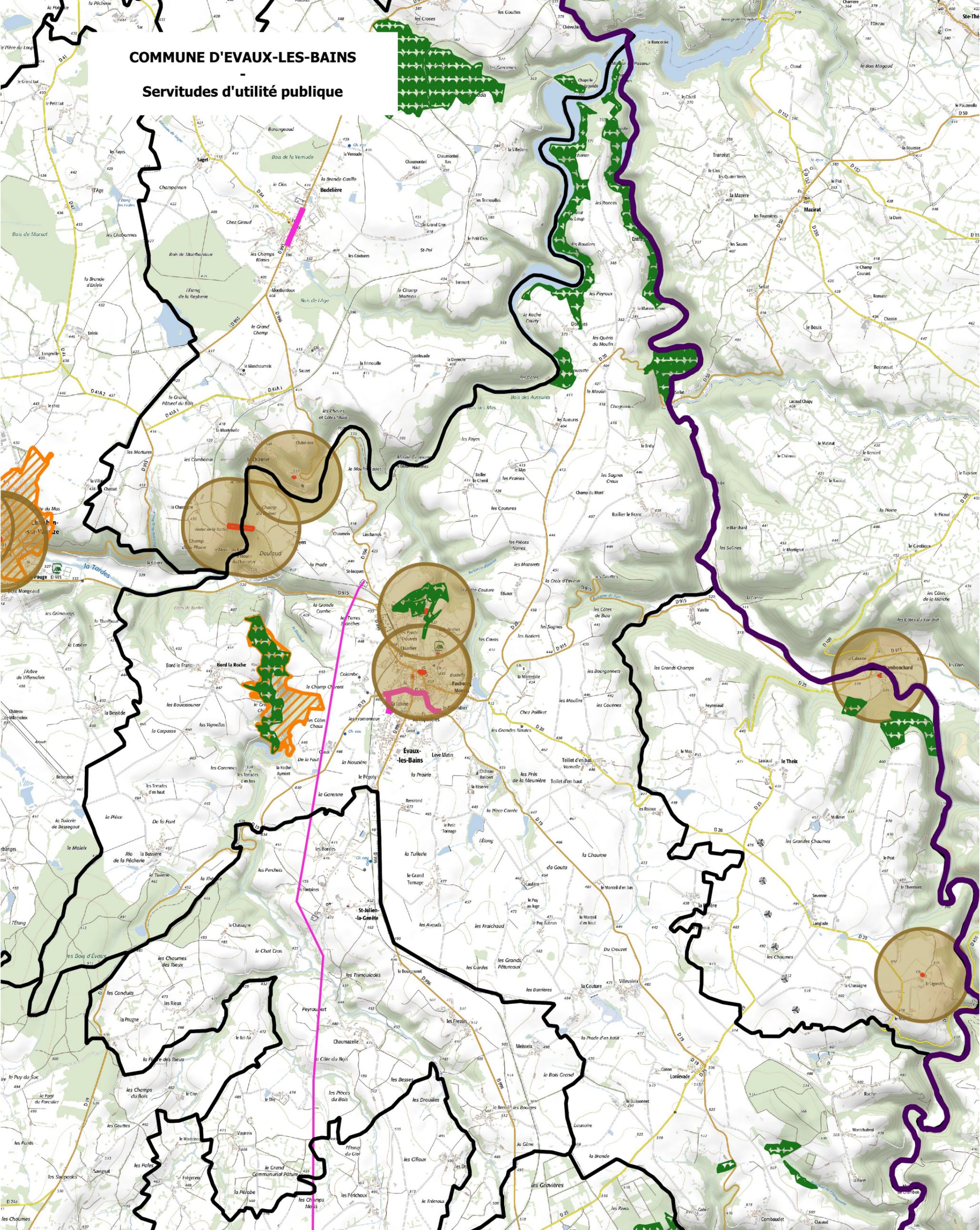


COMMUNE D'ÉVAUX-LES-BAINS

Servitudes d'utilité publique



Légende

- A1 - forêts soumises
- I4 - lignes aériennes ou souterraines de transport d'énergie électrique
- AC - servitude aéronautique de protection de la circulation aérienne hors des zones de dégagement (applicable sur l'ensemble du territoire)
- AC1 - monuments historiques (générateurs)
- AC1 - monuments historiques (périmètre)
- AC2 - sites classés ou inscrits à l'inventaire des sites présentant un intérêt général du point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque
- EL7 - voies d'alignement


PRÉFÈTE DE LA CREUSE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE LA CREUSE
Mission Connaissance et Stratégie des Territoires

© IGN - Scan 25, BD Carto © avril 2022